

part, 97 p. 100 de ces mêmes chiropraticiens ont déclaré qu'ils avaient fréquemment renvoyé des malades à des médecins quand ils ont constaté que la maladie ne relevait pas de la chiropratique.

Le "Canadian Memorial Chiropractic College" est situé à Toronto et est exclusivement la propriété des chiropraticiens. Je veux insister sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une institution de propriété privée. Le Collège représente un placement de plus de \$300,000 effectué par la profession. Les normes fixées par le collège sont égales à celles qu'imposent les meilleurs collèges de chiropratique, aux États-Unis ou ailleurs, et elles permettent aux étudiants de répondre aux exigences et de dépasser les normes établies pour la pratique de la profession au pays ou aux États-Unis.

Pour être admis au "Canadian Memorial Chiropractic College", un étudiant doit avoir passé l'examen de fin d'études secondaires ou d'entrée à l'université. Le cours dure quatre ans. Chaque année comporte neuf mois d'études, ce qui signifie plus de 4,000 heures de cours professionnels et des travaux pratiques de chiropratique et de clinique.

Le nombre d'heures consacrées au collège aux travaux théoriques ou pratiques ne le cède en rien au temps qu'exige la préparation à toute autre profession. Un organisme de recherche tout à fait indépendant, établi à Washington (D.C.), déclarait par la voix de M. Dewey Anderson, D.Ph., directeur des services généraux de l'Institut des affaires publiques, que :

Un diplômé d'un collège reconnu de chiropratique est aussi bien préparé pour pratiquer l'art de guérir qu'un diplômé d'un collège de médecine reconnu, pour pratiquer la médecine comme méthode de guérison.

Les sujets enseignés au "Canadian Memorial Chiropractic College" sont indiqués ci-dessous. Si vous désirez avoir le détail des heures consacrées à ces sujets, vous le trouverez dans le prospectus qui vous a été remis.

Anatomie (y compris tous les secteurs, anatomie élémentaire, dissection humaine, etc.)

Physiologie

Chimie

Droit médico-légal

Pathologie

Psychologie

Yeux, oreilles, nez et gorge

Histologie

Diététique

Diagnostic

Psychiatrie

Gynécologie

Bactériologie

Hygiène et santé publique

symptomatologie

Obstétrique

Principes de la pratique

Technique et traitement en chiropratique

Après avoir obtenu un grade, l'étudiant doit subir les examens de la commission dans la province où il a choisi de pratiquer.

Je devrais peut-être insister sur le fait que ces commissions relèvent de l'État. Les examens imposés dans les provinces sont bien faits et ils comportent des normes particulièrement élevées. L'Association de chiropratique du Canada est aujourd'hui en train d'établir une commission canadienne d'examen, afin que les chiropraticiens puissent subir un examen écrit à l'échelon national avant de commencer à pratiquer dans une province quelconque, et afin de pouvoir coordonner les normes entre les provinces.